



Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion publique du 11 déc 2017.

CCPA convention de financement pour la distribution des calendriers de collecte.

Florent CHIRAT rappelle que l'année précédente les calendriers de collecte des déchets ont été distribués par les services de La Poste. Plusieurs erreurs de distribution ont été constatées, la CCPA propose que la distribution des calendriers soit assurée directement par les Communes, avec une contrepartie financière de 0,24 € par calendrier distribué.

Le conseil municipal délibère favorablement à la convention financière pour la distribution des calendriers de collecte des déchets, établie à compter de 2018 pour une durée de 3 ans.

Mise en place du budget production d'électricité photovoltaïque

L'activité de production et de vente d'énergie est une activité constitutive d'un service public industriel et commercial (SPIC) à part entière. L'article L. 1412-1 du CGCT autorise les collectivités territoriales à exploiter directement un service public industriel et commercial relevant de leur compétence sous forme de régie. Cependant, le suivi budgétaire et comptable d'une telle activité doit être retracé dans un budget distinct, appliquant la nomenclature M4 (différente de la nomenclature M14 du budget principal de la commune) dès lors que l'énergie est destinée à être revendue partiellement ou totalement à EDF. La mise en place de panneaux photovoltaïques oblige donc la commune à créer un budget annexe au budget principal pour la gestion de l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques.

À l'unanimité, le conseil municipal délibère favorablement à la création d'un budget annexe, en vertu de l'article L. 1412-1 du CGCT, ce budget est celui d'une régie dotée de la seule autonomie financière, c'est à dire, un budget annexé au budget principal de la commune et disposant d'une comptabilité séparée.

Règlement intérieur de la maison des associations

La maison des associations est depuis mi-janvier à la disposition des associations. Un règlement intérieur est validé par le conseil municipal afin de définir les modalités d'utilisation du bâtiment (réservation, nettoyage, chauffage,...).

Un lien Doodle permettra de consulter la disponibilité de la salle de réunion, l'accès se fera depuis le site Internet de la commune.

Finalisation de la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été mis en place sur la Commune en 2010, avec l'intervention du Cabinet GERISK. Une mise à jour est obligatoire, la commune souhaite à nouveau faire appel aux services de la société GERISK pour la mise à jour du PCS et du DICRIM (document d'information destiné à la population), qui sera distribué à tous les Saint juliennois.

Sont abordés les différents moyens d'alerte à la population : sirène, mégaphone, avertissement sur les téléphones portables.

Défense extérieure contre l'incendie

Une nouvelle directive préfectorale oblige les communes à prendre des arrêtés pour identifier les zones ou bâtiments à risques incendiaires, et les réserves d'eau (bornes à incendie, étangs, ...).

Concernant les bornes à incendie, la commune doit justifier de leur bon fonctionnement (débit / pression) auprès des services du SDMIS, le SIEMLY (notre syndicat fournisseur d'eau potable propriétaire des canalisations sur lesquelles sont installées les bornes) propose de prendre en charge ces contrôles aux fréquences obligatoires pour un coût de 0.38 euros / habitants affecté sur la part payée par la commune. Cette proposition est validée par le conseil.

Compte-rendu du Conseil Municipal

26 janvier 2018
Début à 20h

Présents : Cédric BLANC, Sylvie CARRET, Florent CHIRAT, Marthe CHIRAT, Alain FARJOT, Jean-Marc MAZALLON, Pascaline RONCHIETTO, Thierry VANEL, Cyrille GOUTTE, Chantal SAUVANT, Françoise COUSIN Bertrand GIROUD, Marie Charlotte SIMON, Philippe VERNY.

Absent excusé : Philippe JAILLET

Secrétaire de séance : M.C. SIMON

Gaëlle LORNAGE, secrétaire de mairie, est présente.

Pour recevoir la version mail :

cominfo@saintjulienurbibost.fr

Site internet du village

www.saintjulienurbibost.fr

Page Facebook



facebook.com/saintjulienurbibost

Retour du Conseil d'école du 23/01/2018

Mardi 23 janvier le Conseil d'École a statué sur la pause méridienne et a voté favorablement pour un allongement du temps de pause : deux heures (11h30 – 13h30) au lieu d'une heure trente afin de laisser plus de temps aux enfants pour prendre le repas, 2 services sont en effet nécessaires à la cantine étant donné les effectifs. A ce jour, deux personnes sont employées par la commune pour la surveillance des enfants sur ce temps, les horaires des employés communaux et le mode d'encadrement devront être réétudiés pour la rentrée.

Pour rappel, Le Conseil d'École de novembre, s'était également prononcé favorablement à l'arrêt des TAP (temps d'activités périscolaires), mis en place lors de la réforme des rythmes scolaires, et donc pour le retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre (suppression du mercredi matin). Le conseil municipal délibère dans ce sens à l'unanimité.

Commission finances

Une commission finances aura lieu le vendredi 9 mars à 18h30, en amont de la Commission Générale fixée au lundi 26 mars à 19h30 avec pour ordre du jour le débat d'orientation budgétaire.

Commission bâtiments

Des études sont en cours afin de prévoir les aménagements possibles d'ici la fin du mandat. L'architecte M. Choulet a été sollicité pour des propositions d'avant projets chiffrés. Des arbitrages seront nécessaires au moment du vote du budget.

Commission voirie

Cyrille GOUTTE présente les travaux en cours :

- Entretien des voies communales : des travaux de réfection (affaissement en cours) sont prévus chemin du Roivet.
 - Entretien des voies communautaires : l'enveloppe allouée par la CCPA pour 2018 complétée du reliquat de l'enveloppe 2017 permettra de financer des travaux de reprise du revêtement, chemin des Gouttes (13 000 €) et sur le Tram, liaison entre la route de Bibost et la route de Bessenay (23 000 €). Quelques réfections sont prévues en complément.
 - Fossés : le curage des fossés le long des voies communautaires est prévu semaine 5 ou 6.
- Le lamier (coupe de branches aux abords des voiries) est programmé cette année sur le secteur Chinay / Tallot.

Commission communication

Le bulletin municipal 2018 a été livré et va être distribué début février.

Habituellement, l'accueil des nouveaux arrivants se déroule durant les vœux du Maire. Cette année, les personnes arrivées sur la commune en 2017 ont été conviées en mairie, le dimanche 21 janvier, l'occasion de présenter la commune, de faire connaissance et de partager un moment convivial avec les élus.

Commission bibliothèque

La soirée « Terreur et frisson » organisée dans le cadre de la nuit nationale de la lecture du 20 janvier a réuni 15 adolescents. Cette soirée a obtenu le soutien du ministère de la culture qui a octroyé 100€ en chèque-lire.

Prochain conseil municipal :

↳ **Vendredi 6 avril 2018** à 20h00

Séance levée à 22h55

RAPPEL : Les P'tits Gones proposeront dans peu de temps une veste à l'effigie de l'association à leurs membres et anciens membres. Les intéressés peuvent d'ores et déjà contacter l'association.
Cf saint Ju-lien N°25

VENDREDI 16 MARS

SOIRÉE : « FAITES VOS BULLES »

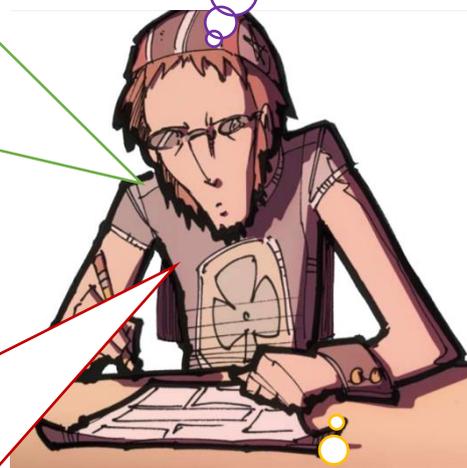
Atelier de Pratique de la Bande Dessinée
avec Henri Lamahe, professionnel de bande dessinée de presse.

Pour adulte, sur réservation
à la bibliothèque, auprès des bénévoles.

bibliotheque@saintjulienurbibost.fr

**DÈS 19H45, SALLE DES ASSOCIATIONS,
ST JULIEN/B.
GRATUIT . MATÉRIEL FOURNI**

**LA TRADITIONNELLE
REMISE DU LIVRE D'OR
DES CLASSES AURA LIEU
LE DIMANCHE 25 MARS à
11H à LA MAISON DES
ASSOCIATIONS.**



**REPAS DANSANT ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION
COMMUNALE DE CHASSE**

Le SAMEDI 17 MARS 2018
Accueil à la salle polyvalente à partir de 19H30
Venez saluer l'arrivée du printemps !

Menu gastronomique 20 € par personne

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS avant le 11
mars 2018.

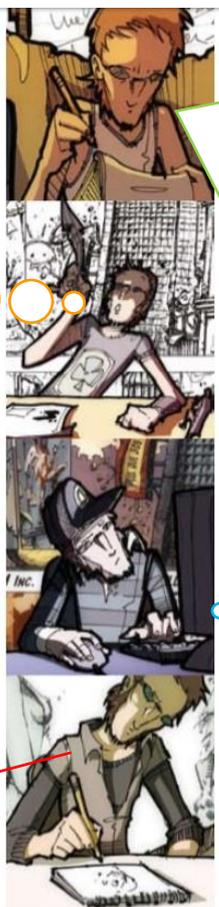
F.DESSAINTJEAN tel : 06.33.39.21.03
A. de MARIGNY mail : a.demarigny@anaveo.com

Le meilleur accueil vous est réservé

**RAPPEL : SAMEDI 31
MARS 2018 : PORTES
OUVERTES DU
BADMINTON à PARTIR DE
14 HEURES.**

**LE CLUB DES
JEUNES ANCIENS**

organise le **concours
de belote** le
mercredi 07 mars,
14h, à la salle
polyvalente.



**LA FÊTE DE LA CLASSE EN 8 AURA LIEU
LE DIMANCHE 29 AVRIL 2018.**

Nous invitons toutes les personnes nées en 8
et qui souffleront cette année leurs 10, 20,
30, 40, 50, 60, 70, 80, et même 90 bougies
à se faire connaître auprès de l'équipe du
bureau de l'association au 06.81.26.04.68
s'ils souhaitent prendre part à la fête !

Nous pourrions ainsi vous faire parvenir une
fiche d'inscription pour participer à cette belle
journée.

Tous nos conscrits sont les bienvenus, que
vous soyez natif de St Julien ou nouvel
arrivant sur la commune, cette fête est
l'occasion de tisser des liens dans une
ambiance conviviale et festive.

A bientôt et Vive la 8 !

**LA BIBLIOTHÈQUE OUVRE
TOUS LES JEUDIS DE
18H45 à 20H
C'EST POUR LIRE PLUS DE
BD OU ESSAYER LES
LISEUSES!**

**RAPPEL : L'ASSJB
ORGANISE SA SOIRÉE
RACLETTE DU FOOT.
SAMEDI 24 FÉVRIER à
PARTIR DE 19H30**

Les Petits Gones organisent un weekend ski ! Les **17 et 18 mars** à SAINT SORLIN D'ARVES.

Les tarifs est de **95 € pour les P'tits Gones et Anciens P'tits Gones**, de **125€ pour les conjoints et non P'tits Gones**.

Départ le samedi, 4h30 de la place de la bascule à Saint Julien/B. Les croissants et le café seront offerts. Nous nous rendrons sur les pistes, possibilité de louer le matériel sur place. Les forfaits et assurances sont compris dans le prix du weekend. Les repas des midis sont libres et à la charge des participants.

Le soir : apéro et bon repas au gîte, compris dans le prix.

Départ de la station se fera vers 17h le dimanche.

Ne pas oublier !

☞ Se munir d'un duvet et d'un drap.

☞ Pour les mineurs, nous fournir une autorisation parentale avec le coupon-réponse.

Pour plus de renseignements et pour de obtenir le coupon réponse s'adresser à Laurine FARJOT (06 38 40 51 47) ou à Juliette VIDAL LUJAN (06 31 22 60 98) **POUR UNE REPONSE avant le 4 mars**

ENQUÊTE

ÂINÉS CONNECTÉS :
Initiation au numérique pour les + 60 ans

à partir de **MARS 2018**

ATELIERS D'INITIATION AU NUMÉRIQUE OUVERTS À TOUS
12 séances hebdomadaires gratuites avec prêt de matériel

SUR LE PAYS DE L'ARBRESLE

Merci de retourner le questionnaire **avant le 23 février** soit
 ▶ par courrier à la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle
 117 rue Pierre Passemarc 69210 L'ARBRESLE
 ▶ par mail à ccpa@paysdelarbresle.fr

www.paysdelarbresle.fr

Carsat
Maison Agée

La communauté de communes propose une initiation gratuite au numérique dans les communes au plus près des personnes (âgées de plus de 60 ans), en fonction de leur lieu d'habitation et des groupes constitués.

Cette initiation est prévue à partir de fin mars 2018, sur tablettes, mises à disposition sur la durée de la formation, à raison de 12 séances, hebdomadaires.

Un questionnaire est à disposition des personnes intéressées pour constituer des groupes homogènes. Vous pouvez les réclamer soit en mairie soit auprès de l'association des jeunes anciens de St Julien/B.

Il est à rendre avant le 23/02/2018 à la CCPA

Février 2018

Mardi 13 B.B.Bib dès 9h30 à la bibliothèque : Mer Bleue

Samedi 24 Soirée raclette du Foot

Mars 2018

Mercredi 7 Concours de belote, salle polyvalente

Vendredi 16 Atelier pratique de dessin de Bandes dessinées, 20h à la maison des associations

Samedi 17 Henri Lamaye, Dessinateur de BD de presse, 10h, à la bibliothèque

Samedi 24 Assemblée Générale des Petits Gones, 19h

Dimanche 25 Remise du livre d'or, à 11h, à la maison des associations

Samedi 31 Portes ouvertes du badminton à partir de 14 heures.

Avril 2018

Dimanche 29 Fête des classes en 8